



DOSSIER D'INVITATION

Type d'épreuve

Trophée de l'Amiral
Parc Aorai Tini Hau - PIRAE
Dimanche 17 mai 2026

23^e TROPHÉE DE L'AMIRAL

PLUS D'INFORMATION FENUAMOOVE.COM



80 ANS TAMARII VOLONTAIRES

TROPHEE DE L'AMIRAL

2026

le 17 mai 2026

COURSE DE VÉLO

50-100KM

COURSE ENFANT U7 À U13

Parc Aorai Tini Hau de PIRAE - départ à 8H00

CHALLENGE
INTER
ENTREPRISES



FÉDÉRATION TAHITIENNE
DE CYCLISME



La Fédération Tahitienne de Cyclisme et les Forces Armées en Polynésie française ont le plaisir d'organiser

le « Trophée de l'AMIRAL 2026 », le dimanche 17 mai à 08h00 au départ du parc Aorai Tini Hau de la commune e Pirae.

1-ENGAGEMENT

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FTC et autres Fédérations sous présentation d'une copie de la licence à jour avec mention certificat médical obligatoire ; aux non-licenciés sous présentation d'une copie du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports cyclistes en compétition, datant de moins d'un an au jour de l'épreuve et du formulaire de la carte à la journée souscrite auprès de la Fédération Tahitienne de Cyclisme dûment remplie et complétée.

Une épreuve attribuée au classement féminin est ouverte sur le parcours « Challenge ».

Il est possible de courir en équipe « classement Entreprise » composée de 3 collaborateurs, engagé sur le parcours « Challenge », sous présentation de la copie d'un certificat de travail justifiant l'appartenance des 3 équipiers à une même entreprise. Les équipes mixtes sont admises (1 collaboratrice à minima) sur l'épreuve.

Pour la course enfant du « Trophée des petits champions de l'Amiral », les engagements sont gratuits mais les participants devront être titulaires d'une licence FTC (y compris à la journée) ou autres Fédérations sous présentation d'une copie de la licence à jour avec mention certificat médical obligatoire ; aux non-licenciés sous présentation d'une copie du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports cyclistes en compétition, datant de moins d'un an au jour de l'épreuve et du formulaire de la carte à la journée souscrite auprès de la Fédération Tahitienne de Cyclisme dûment remplie et complétée (disponible également sur place le jour de l'épreuve).

L'émargement se fera à partir de 07h00 jusqu'à 07h45 à la table des officiels située au niveau de la zone de départ-arrivée du parc Aorai Tini Hau.

- Les inscriptions seront ouvertes sur la plateforme FenuaMoove.com à compter du 02 mars 2026 et par mail auprès de la Fédération Tahitienne de Cyclisme (FTC) pour les licenciés FTC jusqu'au **vendredi 15 mai 2026 à 12h00**, puis sur place jusqu'à 07h45 (majoré de 1000 cfp par personne).

- Les bulletins d'engagement sont disponibles sur [Fenua Moove](https://www.fenuamoove.com) et sur le site internet www.ftc.pf

- Les tarifs d'engagement sont fixés à :

1.500 cfp (licenciés FTC ou licenciés d'une autre fédération),

2.500 cfp (non-licenciés, carte à journée incluse), 4.000cfp (équipe entreprise, +500cfp par coureur pour la carte à la journée),

gratuit pour les enfants catégories U7 à U13, sans majoration sur place.

2 – PARCOURS

Départ/arrivée des épreuves « Challenge » et « Cyclosporitive »: Dans le parc Aorai Tini Hau.



Le départ se fait groupé en peloton sous escorte jusqu'à l'ancien RSMA au niveau de Mahina. Le respect d'utilisation d'une seule voie de circulation sera une consigne donnée avant le départ pour limiter l'encombrement de la voie de circulation.

Au retour, des cônes mis en place à compter de 9h00 dès le rond-point d'Arue (au niveau de l'OPT) jusqu'au rondpoint de l'Hôpital de Pirae permettront de limiter la première voie aux cyclistes sans interrompre la circulation.

Le retrait des plots s'effectuera vers 11h20.

L'accès à la rue du Taaone sera partiellement fermée pendant la manifestation, en particulier pour les épreuves des enfants circulant entre le parc Aorai Tini Hau et le Cercle Mixte international de Tahiti (CMIT) mais également l'arrivée du parcours « Challenge » et « Cyclosporitive ».

La mise en place d'un parking (bleu) avec un accès depuis l'avenue Général de Gaulle doit permettre l'entrée et la sortie des coureurs/visiteurs sans obstruer le circuit passant par la rue du Taaone.

1^{er} parcours : « La Cycloportive » du Trophée de l'Amiral.

Départ à 8h sous escorte et groupé/ Départ lancé en face de l'ancien RSMA à Mahina

9 km de fictif et 92.5 km de course (les licenciés compétition Open obligatoire et à partir de la catégorie U19).

A la sortie du parc Aorai Tini Hau, faire le tour du rond-point en direction de Mahina puis direction la côte Est, prendre à droite pour effectuer la montée du collège de Hitia'a o te ra et en redescendant ensuite tourner à droite en direction de Taravao pour effectuer un demi-tour au niveau du magasin ACE à l'entrée de Taravao avec retour direction Papeete pour l'arrivée qui sera située dans le parc Aorai Tini Hau.



Arrivée des premiers compétiteurs estimés à compter de 10h45 jusqu'à 11h45

**2^{ème} parcours : « Le Challenge » du Trophée de l'Amiral.
Il inclut le challenge inter-entreprises et la course féminine.**

Départ fictif à 8h05 sous escorte et groupé / Départ lancé en face de l'ancien RSMA à Mahina:

9 km de fictif et 49.5 km de course (tous les licenciés à partir de la catégorie U15 sauf les licenciés compétition Open)

Le challenge entreprise s'effectue sur cette épreuve aux meilleurs des 3 coureurs.

Classement Equipe :

Point du classement au challenge : résultat scratch coureur 1 + coureur 2 + coureur 3.

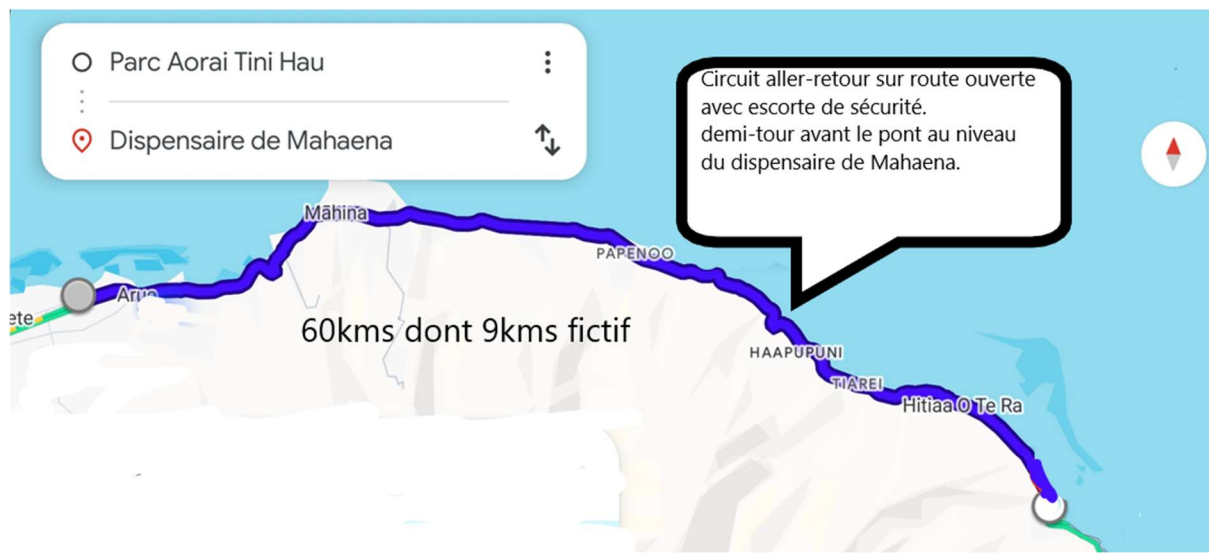
Classement Equipe mixte :

Point du classement au challenge : résultat scratch coureur 1 + coureur 2 + coureur 3.

Le challenge COURSE FEMININE sur cette épreuve a but de promouvoir l'identité du sport féminin pour cette discipline.

Instauré pour mettre en place une compétition adressée à la catégorie féminine, quelle que soit la distance, cette épreuve concourt à développer un programme de performance envers la concurrence associée (interclub, fenua ou international).

A la sortie du parc Aorai Tini Hau, faire le tour du rond-point en direction de Mahina puis direction la côte Est pour effectuer un demi-tour au niveau du dispensaire de Mahaena (commune de Hitia'a mairie de Tiarei) et retour direction l'arrivée qui sera située dans le parc Aorai Tini Hau.



Arrivée des premiers compétiteurs estimés à compter de 09h30 jusqu'à 10h30

3^{ème} parcours : course « Trophée des petits champions de l'Amiral » pour les catégories U7 à U13 (année de naissance entre 2021 et 2014)

- 1^{er} départ donné à 8h15 :

pour la **catégorie U7** (2021-2020) pour 1 tours de 900m soit 1km.

pour la **catégorie U9** (2019-2018) pour 2 tours de 900m soit 2.3 km au total.

- 2^{ème} départ donné à 8h40 :

pour la **catégorie U11** (2017-2016) pour 3 tours de 900m soit 3.4 km au total.

pour la **catégorie U13** (2015-2014) pour 4 tours de 900 m soit 4.6 km au total.

Fin de course enfant à 09h00.



Fin de course des 3 parcours: 11h45

3-SÉCURITÉ

Service d'ordre sollicité par la fédération :

- ☞ 4 gendarmes motorisés pour escorter les coureurs sur le parcours de la « Cyclo sportive » et du « Challenge »; (2 par parcours) ☞ *Exprimé par les forces armées vers le chef de la gendarmerie de Polynésie.*
- ☞ 4 pilotes de T-max pour encadrer chaque parcours « Challenge » et « Cyclo sportive » ;
- ☞ Des agents à pied de la Brigade municipale de la commune de Pirae et d'Arue aux différents points stratégiques des parcours pour sécuriser l'aller et le retour des parcours N°1 et N°2. *Cône sur la première voie sur le retour laissant la circulation fluide sur la 2^e voie pour le retour ;*
- ☞ Puces électroniques gérées par la société Klint ;
- ☞ Des personnels militaires des FAPF assureront la sécurisation sur le parcours N°3, la mise en place des cônes, la table d'inscription et des résultats (secrétariat) ;
- ☞ Un véhicule « ouverture de course » et un véhicule « voiture balai » seront mis en place sur les parcours « Challenge » et « Cyclo sportive ». Ces véhicules seront conduits par le personnel militaire ou civil des armées (véhicules fournis par les armées) ;
- ☞ 2 « ardoisier » pour les écarts et points GMP pour la montée de Vaicha, montée de Nivee et le col du Tahara (retour). Embarqué sur moto suiveur sur les 2 parcours ;
- ☞ Des agents à pied de la commune d'Hitia'a o te Ra pour sécuriser la montée du collège d'Hitia'a des coureurs « Cyclo sportive » avec des cônes au milieu de la route pour sécuriser-délimiter la voie montante et descendante empruntant l'accès ;
- ☞ Des agents à pied de la Brigade municipale de la commune de Hitia'a mairie de Tiarie pour sécuriser le ½ tour des coureurs « Challenge » au niveau du dispensaire de Mahaena ;
- ☞ Des agents à pied de la Brigade municipale de la commune de Taravao pour sécuriser le ½ tour des coureurs de « La Cyclo sportive ».
- ☞ Des agents communaux pour la zone travaux au niveau de la cascade de Pape'ana'ana afin de fluidifier le passage de priorité de la course par rapport au séquençage de franchissement automobiliste.

Couverture Médicale :

L'assistance médicale sera couverte par:

- 2 ambulances de la FPPC avec des secouristes à son bord. Elles effectueront les parcours de la Cyclo et de la Cyclo sportive « Trophée de l'Amiral 2026 » à l'arrière de la caravane, prêtes à intervenir ;

- un poste de secours des FAPF sera présent sur le parc Aorai Tini Hau pour prendre en charge des blessés et l'évacuation vers l'hôpital de Papeete.

- prise en charge avec l'équipe de secours dotée d'un sac PS et DSA.
- l'accès pour les secours externes au poste de secours, de préférence en empruntant l'axe du parking (bleu) à défaut la rue du Taonee.
- l'organisation des secours sur place dispose d'un poste fixe et d'une équipe mobile avec moyen de communication.
- l'accès des secours sur le site de l'hôtel du CMIT s'effectue par le portail sud (niveau du rondpoint).

Couverture médiatique :

Les forces armées assureront une couverture médiatique sur la zone du parc Aorai Tini Hau. La société *Vahine Photos* sera sollicitée pour la couverture médiatique durant l'épreuve.

4-REGLEMENTATION

Tout participant doit respecter les règlements de la Fédération Tahitienne de Cyclisme et de la Fédération Française de Cyclisme en vigueur.

Il doit obligatoirement **porter un casque à coque rigide** et des chaussures fermées. Les gants et tenues vestimentaires adaptées sont fortement conseillés.

En cas de non-respect du règlement, le coureur peut se voir refuser le départ.

Vélo contre-la-montre, prolongateur et VAE sont interdits.

Chaque participant est en totale autonomie (ravitaillement et problème technique).

Assistance technique extérieure interdite.

En cas de non-respect du règlement, le coureur peut se voir refuser le départ.

Une fois lâché du groupe principal, les concurrents doivent respecter le code de la route et utiliser uniquement la voie de circulation de droite.

La compétition dans la catégorie féminine s'effectue avec le départ et la course masculine. Les compétitrices lâchées du peloton hors fait technique, dans un soucis d'équité, ne bénéficie pas d'un concours de circonstance pour rattraper les adversaires.

5 – CLASSEMENT

Le classement général de chaque parcours et les classements annexes seront effectués par un membre de la FTC et envoyés à tous les Présidents de clubs affiliés à la fédération pour les licenciés, publiés sur le site internet et le réseau social facebook de la FTC.

6 – PRIX DU MEILLEUR GRIMPEUR

Pour la course « **Cyclo sportive** », **l'attribution du meilleur grimpeur sera décernée par la somme des 3 GMP sur le classement des 3 premiers coureurs.**

GMP 1 : la montée de Vaicha (retour) au kilomètre 58.

GMP 2 : la montée de Nivee (retour) au kilomètre 82

GMP 3 : col du Tahara (retour) au kilomètre 94

Pour la course « **Challenge** », **l'attribution du meilleur grimpeur sera décernée par la somme des 3 GMP sur le classement des 5 premiers coureurs et 3 premières féminine.**

GMP 1 : la montée de Nivee (aller) au kilomètre 18

GMP 2 : la montée de Nivee (retour) au kilomètre 40

GMP 3 : col du Tahara (retour) au kilomètre 52

Un marquage au sol matérialise le GMP.

Un panneau GMP est placé 1 kilomètres et 500m en amont pour prévenir les coureurs.

Attribution des points :

GMP	1er	2e	3e	4e	5e
points	25	20	15	10	5

En cas d'égalité au final, c'est la place obtenue en rapport au coefficient de difficulté qui permettra de départager les concurrents ou concurrentes.

« Cyclo sportive » :

Coef3 : Col du Tahara (retour) – Coef2 montée de Vaicha (retour) – coef1 : montée de Nivee (retour)

« Challenge » :

Coef3 : Col du Tahara (retour)– Coef2 montée de Nivee (aller) – coef1 : montée de Nivee (retour)

6 – PROTOCOLE

La cérémonie protocolaire se tiendra à 12h00 dans le parc Aorai Tini Hau.

Les coureurs suivants devront se présenter au protocole :

Classement individuel :

- Les 3 premiers masculins scratch de chaque parcours ;
- Les 3 premières féminines scratch du parcours « Challenge » ;
- Les 3 premiers hommes et femmes U15 du « Challenge » ;
- Les 3 premiers hommes et femmes U17 du « Challenge » ;
- Le 1^{er} homme U19 de la « Cyclo sportive » ;
- Les 1^{er} master (+ de 50 ans) hommes de chaque parcours ;
- La 1^{ere} master (+ de 50 ans) femme du « Challenge »
- Les 3 premiers de chaque catégories U7, U9, U11 et U13 (catégorie masculin et féminin),
- Le vainqueur du prix grimpeur du parcours « Challenge » (masculin et féminin) et « Cyclo sportive » (masculin).

Classement TEAM :

- Les 3 premières équipes du classement Entreprise sur le parcours « Challenge ».
 - Classement masculin.
 - Classement mixte.
- La première équipe club labélisée FTC englobant les 2 parcours. (Classement scratch du 1^{er} masculin du « Challenge » avec les 4 meilleurs masculins (3 séniors+1 master) de la « Cyclo sportive » + 1^{ère} féminine « Challenge »).

Ils se présenteront au podium protocolaire dans un délai maximum de 10 minutes avant le début de la cérémonie protocolaire.

Un pot clôturera la manifestation pour remercier les bénévoles à compter de 12h30.